



INVITATION

Le mardi 23 janvier 2018

de 10h30 à 11h30

LA RÉFORME TERRITORIALE, EST-ELLE VRAIMENT PASSÉE AU-DESSUS DE NOS TÊTES SANS ENCOMBRE ?

La loi NOTRe a modifié les périmètres des régions transformant de fait l'organisation de l'Institut. La région Centre n'a pas bougé, elle a juste changé de nom pour s'appeler Centre-Val de Loire. La DR du Centre-Val de Loire n'a donc pas subi la séparation des services, elle a continué son chemin aux côtés du CNIO. Par contre, sans lien avec la loi NOTRe, le centre national informatique a vu ses services de production (PROD) et de formation, communication, gestion (SFCG) disparaître. Face au chamboulement national et à l'obligation de réduire les effectifs, la direction générale mutualise, réorganise, restructure.



Ainsi, tous les établissements ne sont plus composés des 3 services SAR, SES, SED. La direction générale réfléchit à l'implantation des sites et des pôles et à leur nombre. La dernière décision concerne la réduction du nombre de sites BRPP (Base des Répertoires de Personnes Physiques) avec une nouvelle application qui vise à diviser les effectifs par 2. Elle mène aussi une réflexion sur l'organisation des sites Sirene.

L'équilibre de répartition des travaux entre les établissements ne peut se faire sans que celui du Centre-Val de Loire ne fasse partie de la danse. Il est donc essentiel de comprendre les discussions nationales en cours, de mesurer les marges de manœuvre dont dispose la direction et sur quels leviers elle agit.

SOMMES-NOUS CONSCIENTS DE NOS FORCES ORLÉANAISES ?

Dans le cadre de la réorganisation 2004, tous les établissements avaient le RP, les enquêtes "ménages", OLEE, des travaux nationaux répartis entre les établissements "site", des pôles, un SAR, un SES et un SED. Il serait opportun de regarder comment est organisé l'établissement orléanais pour mesurer ses forces. Comment se développe l'Action Régionale ? Avec quels partenaires travaille la DR ? Quels sont nos effectifs et comment sont-ils renforcés et au mieux maintenus ?

Le développement du projet personnel et professionnel de chaque agent est encore possible. De nombreux postes différents, une palette de métiers ou de travaux est offerte, les agents ont encore une possibilité de choix. Les SSM (Services Statistiques Ministériels) en place sur Orléans, sont dynamiques et permettent aussi une mobilité dans des domaines variés.

La DR vit aux côtés d'un centre informatique, ce qui provoque une ambiance particulière et des liens enrichissants entre collègues mais aussi du point de vue des échanges possibles au niveau des travaux et de nos spécificités respectives. Avec le départ de la PROD et du SFCG, comment maintenir ces relations ? Comment les développer dans l'intérêt des 2 établissements ?

POURTANT LES ORLÉANAIS ONT AUSSI DES ATTENTES !

Que ce soit sur les carrières qui ne progressent pas, sur les effectifs qui réduisent, sur les moyens budgétaires qui brident les déplacements et les formations, les agents d'Orléans ont aussi des revendications.

L'organisation du travail et les conditions de travail sont au cœur de nos vies professionnelles tous les jours, comment ces sujets sont-ils pris en comptes par la DG ? Formation, salaire, primes, carrière, télétravail, frais de mission sont aussi des sujets qui préoccupent les agents.

LA CGT, UN INTERLOCUTEUR QUI VOUS REPRÉSENTE.

La section CGT siège dans toutes les réunions de dialogue social que ce soit au niveau national ou local. Adhérent ou pas, elle vous représente, alors exprimez vos attentes, vos satisfactions, vos remarques et revendications. Pour aborder tous ces points il est essentiel de s'ouvrir sur l'extérieur et d'échanger pour mieux maîtriser les enjeux et les décisions prises au niveau central

La vie dans un établissement professionnel dépend de la manière dont est mené le dialogue social, vous y avez votre place en vous informant et en dialoguant avec les représentants de la CGT. Ils font le relais avec la direction locale mais aussi au niveau national.

Pour tout cela, la section CGT organise une Heure Mensuelle d'Information syndicale (HMI*) avec un responsable du Syndicat National CGT INSEE-GENES, Yohan BAILLIEUL. Yohan, siège en CAP, participe au dialogue social national, travaille comme nous dans un établissement joint à un CNI, il est de Lille.

**La section CGT vous invite
à venir débattre, échanger, poser vos questions
le mardi 23 janvier à partir de 10h30
en salle syndicale (salle 332).**

**Tout le monde a sa place
dans le dialogue social !
Prenez la vôtre !**

**HMI : droit à l'information de tous les agents. La CGT a fait les demandes d'autorisation d'absence auprès de la direction.*